

## FONDS D'AMORÇAGE (SEED MONEY)

### APPEL A PROJETS 2026

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement de projets scientifiques, Sciences Po Grenoble - UGA met en place un Fonds d'amorçage (*Seed money*) destiné à accompagner les premières étapes d'initiatives de recherche émergentes de sa Faculté d'enseignement et de recherche. Ce dispositif propose des subventions pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

#### Objectifs

Les projets financés par ce fonds doivent s'inscrire explicitement dans un des quatre objectifs suivants : 1. la **préparation par le porteur ou la porteuse d'une réponse à un appel à projets** de recherche de plus grande ampleur (national ou international) ; 2. l'**organisation d'une manifestation scientifique** visant à renforcer l'intégration de Sciences Po Grenoble - UGA dans un **réseau de recherche national ou international** (colloque, atelier, journée d'étude...) ; 3. La collecte de données (missions de terrain, achat de données...) permettant d'initier ou de consolider une recherche originale ; 4. la **réalisation de séjours de recherche à l'étranger** destinés à nouer ou consolider des **coopérations académiques internationales**.

#### Éligibilité

Pour ce qui concerne les objectifs 1 et 2, ce fonds est ouvert à **toutes les enseignantes-chercheuses et tous les enseignants-chercheurs, ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs** de la Faculté d'enseignement et de recherche de Sciences Po Grenoble – UGA. Pour ce qui concerne les objectifs 3 et 4, il n'est ouvert qu'aux **doctorantes et doctorants encadré·es par un membre** de cette même Faculté.

#### Modalités de réponse

Les appels à projets du Fonds d'amorçage sont lancés deux fois par an, au mois de janvier et au mois de juillet. Les candidat·es sont invité·es à répondre en utilisant le formulaire disponible sur le site web de Sciences Po Grenoble – UGA et à retourner leur réponse avant la date limite de dépôt par e-mail à [contact-recherche@iepg.fr](mailto:contact-recherche@iepg.fr).

Les réponses seront évaluées dans des délais brefs par la Commission Scientifique en prenant en compte l'adéquation des demandes avec les objectifs du fonds (qui est un pré-requis), ainsi que la clarté et la qualité scientifique du projet proposé et son effet structurant attendu pour Sciences Po Grenoble – UGA.